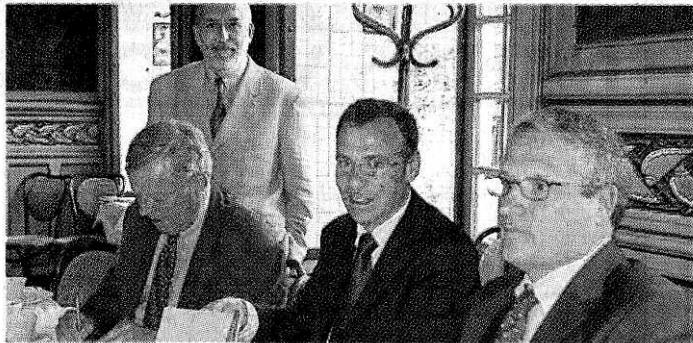


L'après-Outreau et ses divergences



De gauche à droite, M^e Philippe Joyeux, les députés Jacques Floch et Michel Hunault et M^e Yann Villatte.

Avocats, magistrats, politiques, tout le monde s'accorde sur la nécessité d'une réforme judiciaire après l'onde de choc provoquée par l'affaire Outreau. Mais sur le calendrier, les avis divergent. La commission parlementaire Outreau a rendu ses conclusions et avancé 80 propositions. Le ministre de la justice dans son projet de loi en a retenu huit. Pour le député Jacques Floch, il faut une réforme d'ampleur, «**pas à la va-vite**» (Lire Ouest-France du 15 juin), a-t-il redit vendredi lors d'une conférence de presse. Le député UDF Michel Hunault estime, quant à lui, que des réformes urgentes peuvent être entreprises dès

l'automne, telles que les gardes à vue filmées. «**Le garde des Sceaux a annoncé une augmentation du budget en 2007. Ensuite on lancera une vaste réforme.**»

Yann Vilatte, le bâtonnier du barreau de Nantes et M^e Philippe Joyeux, de la commission pénale ont tenu à rappeler qu'ils rencontreraient régulièrement les dysfonctionnements révélés par l'affaire Outreau.

Effet ou pas de ce désastre judiciaire? Le nombre de détenus en France avoisine les 58 000 depuis deux mois. «**Habituellement nous dépassons les 60 000**», remarque Jacques Floch.